

## DECLARATION DES PERFORMANCES

### N° 4000599015375

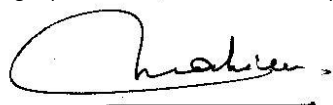
1. Code d'identification unique du produit type :  
**4000599015375**
2. Elément d'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :  
**ECOGREEN 150**
3. Usage du produit de construction prévu par le fabricant : conformément à la spécification technique harmonisée applicable :  
**Revêtement mural de rénovation**
4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :  
**RL décor SARL 427 bis route de Conflans 95220 HERBLAY (France) Tel +33 (0)1 30 26 10 40**
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :  
Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe  
Système 3
7. Réalisation des tests aux feux par MPA NRW Materialprüfungsamt Nordrhein-westfalen, Auf den Thranen 2. 59597 Erwitte qui selon la norme DIN EN 13501-1:2019-05 a émis le rapport Rapport 231001024-23 en date du 20 Janvier 2021.  
Réalisation des tests COV par Eco-Institut Germany GmbH qui selon la norme Décret du 23 mars 2011 et arrêté du 28 mai 2009 et 30 avril 2009 (CMR arrêté) par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement a émis le rapport Rapport 55211-002II du 28 Mai 2020.  
Réalisation des tests aux autres substances par Eco-Institut Germany GmbH qui selon la norme Décret du 23 mars 2011 et arrêté du 28 mai 2009 et 30 avril 2009 (CMR arrêté) par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement a émis le rapport Rapport 55211-002II du 28 Mai 2020.  
Réalisation des tests acoustiques par "Non Applicable" qui selon la(les) norme(s) "Non Applicable" a émis le rapport "Non Applicable".  
Réalisation des tests thermiques par "Non Applicable" qui selon la(les) norme(s) "Non Applicable" a émis le rapport "Non Applicable".
8. Performances déclarées :

| Caractéristiques essentielles                                                                                      | Performances                  | Spécifications techniques harmonisées                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Classe de réaction au feu                                                                                          | B-s1,d0                       | DIN EN 13501-1:2019-05                                                                                                                                                |
| Dégagement de formaldéhyde                                                                                         | Répond au critère A+          | Décret du 23 mars 2011 et arrêté du 28 mai 2009 et 30 avril 2009 (CMR arrêté) par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement |
| Dégagement d'autres substances dangereuses métaux lourds et éléments spécifiques chlorure de vinyle monomère (CVM) | Répond au critère             | Décret du 23 mars 2011 et arrêté du 28 mai 2009 et 30 avril 2009 (CMR arrêté) par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement |
| Absorption acoustique                                                                                              | Aucune Performance Déterminée | "Non Applicable"                                                                                                                                                      |
| Résistance thermique                                                                                               | Aucune Performance Déterminée | "Non Applicable"                                                                                                                                                      |

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par



Etienne MAHIEU  
Gérant  
18.05.2022